

Communiqué de presse

Genève

No. 248
Avril 2006

L'appui au commerce Sud-Sud est contagieux mais salubre

Quand un des pays les plus pauvres de la planète englués dans la guerre civile, Haïti, aide un autre pays enlisé dans la pauvreté à se hisser sur le marché mondial de la parfumerie, la nouvelle a de quoi surprendre. Mais lorsque le Rwanda, qui figure parmi les pays les moins avancés (PMA), se joint à eux, voilà qui retient l'attention.

Si l'Est est l'Est, et l'Ouest est l'Ouest, et jamais ils ne se rencontreront, comment le Sud a-t-il pu retrouver le Sud? Comment la coopération triangulaire Haïti-Burundi-Rwanda a-t-elle pu se former?

Sans le dynamisme déployé par le Centre du commerce international (CCI), basé à Genève, lors de la Conférence des Nations Unies sur les PMA en 2001 à Bruxelles, les Burundais n'auraient probablement jamais entendu parler du commerce florissant des huiles essentielles entre Haïti et les parfumeurs européens. Les entrepreneurs participant à la conférence ont été invités à partager leurs expériences, leurs problèmes et histoires de réussite en matière d'exportation. C'est ainsi qu'une société agroalimentaire privée du Burundi, Rugofarm, impressionnée par l'esprit d'entreprise des Haïtiens, a décidé de planter du patchouli et de la citronnelle dans les régions rurales pauvres du pays.

Estimant que l'exportation contribue au développement et au recul de la pauvreté, le CCI s'est associé au projet en fournissant une assistance technique et un soutien financier.

Aujourd'hui, Rugofarm fait pousser du patchouli sur 40 hectares (100 acres) et de la citronnelle sur 84 hectares (210 acres). Le piment oiseau est planté entre les plants de patchouli. Certains petits agriculteurs, qui ne travaillent pas directement pour Rugofarm, ont planté, dans les régions rurales, 54 hectares (135 acres) additionnels de citronnelle qu'ils revendent à Rugofarm.

La qualité du patchouli est si élevée qu'une société française de renom a signé un contrat d'exclusivité avec Rugofarm pour acheter toute sa récolte de patchouli. Grâce à un sol fertile et à un climat favorable, qui assurent trois récoltes annuelles, le patchouli offre un bon rendement.

La demande mondiale de patchouli et de citronnelle est supérieure à l'offre actuelle. Le prix du kilo d'huile essentielle de patchouli fluctue entre US\$ 20 et US\$ 30.

Marie-Claude Frauenrath, Administratrice du Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation (PRPE) déclare: "L'engouement du Burundi pour le commerce des huiles essentielles vers l'Europe a gagné le Rwanda."

"Impressionné par la réussite du Burundi, Paul Kagame, Président du Rwanda, s'est déplacé à Genève pour discuter avec les responsables du Programme de réduction de la pauvreté au CCI des moyens de reproduire au Rwanda l'expérience burundaise. Une fois dans son pays, il n'a pas tardé à faire des émules; quatre entrepreneurs rwandais ont créé EPCHER, une entreprise de production et de commercialisation d'huiles essentielles."

Actuellement, on procède à l'identification des communautés pauvres qui bénéficieront d'une formation à la culture du patchouli. Les petits cultivateurs vendront à Rugofarm et EPCHER les feuilles séchées qui seront ensuite distillées puis exportées. La majorité d'entre eux pratiquant l'agriculture de subsistance, la culture des huiles essentielles générera des revenus additionnels pour les populations rurales durement malmenées par le chômage et la guerre civile.

EPCHER et Rugofarm créeront près de 1 000 emplois directs et procureront du travail à près de 20 000 petits cultivateurs.

Rugofarm et les petits planteurs du Burundi comptent augmenter la surface cultivée à 450 hectares (1 125 acres) d'ici fin 2006 et 2 000 hectares (5 000 acres) d'ici 2007.

"Ce projet peut avoir un impact énorme sur les populations du Burundi, qui compte 6,37 millions d'habitants, et du Rwanda, qui totalise 8,44 millions d'habitants, notamment sur les petits planteurs", selon Steve Caiger, expert international en huiles essentielles. "Le potentiel existe mais il faut attendre de connaître le rendement réel du patchouli et de la citronnelle dans les deux pays, et de voir si la production attendue peut s'écouler sur le marché international aux prix escomptés."

"Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les Burundais et les Rwandais, et les avons aidés à préparer un projet pour développer les exportations d'huiles essentielles en profitant d'une forte demande internationale. Le climat est propice, la terre excellente, la main-d'œuvre motivée et il existe une tradition agricole."

En novembre dernier, Steve Caiger s'est rendu chez Rugofarm et EPCHER pour évaluer la production et développer un projet PRPE, qui a démarré début 2006. Il a également visité une foire commerciale européenne en vue de rencontrer des clients potentiels. Plusieurs acheteurs ont exprimé leur intérêt; ils visiteront le Burundi et le Rwanda cet automne. Au début de l'été, trois distilleries, conçues par Tony Dann, seront construites: une pour le patchouli dans chacun des deux pays et une troisième pour la citronnelle au Burundi.

Fin avril 2006, Caiger effectuera un voyage d'étude dans le secteur de la distillation à Madagascar pour le personnel clé des entreprises burundaises et rwandaises.

Cet exemple de coopération entre trois PMA situés sur deux continents différents illustre la façon dont l'aide au commerce peut aider les pays les plus pauvres du monde à identifier un créneau dans l'économie mondiale. Mais le plus étonnant encore vient de ce que l'élan a été donné par Haïti, autre PMA déchiré par la guerre.

* * *

Pour plus d'information

Pour des photos et plus d'information veuillez contacter Mme Natalie Domeisen, Administratrice principale chargée de l'information publique du CCI, tél.: +41 22 730 0370; fax: +41 22 733 4439; e-mail: domeisen@intracen.org ou Mme Marie-Claude Frauenrath, Administratrice du Programme de réduction de la pauvreté par l'exportation du CCI, tél.: + 41 22 730 0295; fax: +41 22 730 0570; e-mail: frauenrath@intracen.org

* * *

Le CCI

Le Centre du commerce international est l'agence de coopération technique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour ce qui touche aux aspects opérationnels du développement des échanges commerciaux.